

Rapport du Conseil d'Administration

CHER CAMARADE,

Nous vous soumettons ci-après un résumé de l'activité de notre Association depuis novembre 1942.

Nous avons eu, dans ce semestre, la rentrée de trois prisonniers; ce sont les camarades Velu, Lasnier et Baudry Maurice. De plus, notre camarade Grojant André devient travailleur libre en Allemagne.

Il reste encore à ce jour 54 camarades en captivité. Nous les assurons tous de notre profonde sympathie et espérons qu'ils reviendront bientôt prendre leur place parmi nous.

Notre pensée va également aux camarades partis travailler en Allemagne au titre de la relève. Nous avons été privés du concours de 233 camarades, tant par la relève que par ses conséquences.

Un de nos auxiliaires, le camarade Charlot, est décédé à Berlin le 16 mars 1943, des suites de maladie. Un certain nombre de ses camarades ont pu assister à ses obsèques.

Depuis novembre, nous avons eu le regret d'enregistrer le décès des camarades retraités : Guervin Henri, Coutelle Joseph, Charvot Jean, associés; Ainard Augustin, auxiliaire, et de M^{me} Veuve Gasson Louise, veuve d'associé. Nous adressons à leurs familles, en même temps que notre sympathie, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Les camarades suivants ont fait valoir leurs droits à la retraite : Giraud Jules, Gradelet René, Bouteiller Armand, Mazens Marcel, associés, et Olivier Octave, ancien sociétaire.

A la date du 30 avril 1943, le nombre des retraités est de 154, dont 89 sociétaires, 26 non-sociétaires et auxiliaires et 39 veuves.

Nous avons reçu la démission du sociétaire Jallet, mécanicien.

Se sont fait inscrire au tour de rôle réservé aux apprentis de notre Ecole tous les élèves ayant terminé leur apprentissage en octobre dernier. Ce sont : Mouchon Raoul, Broux Jacques, Gadeceau Pierre, Savignat Robert, Mathieu Guy, Niquet André, Le Rest René, Gaillot Maurice, Robert René et Dondaine Maurice.

Sans compter les admissions qui vous sont présentées ci-après, le nombre des sociétaires s'élève à 373, dont 26 en application de l'alinéa C de l'article 9 des statuts.

Après avis de la Commission d'organisation du travail, nous soumettons à votre approbation l'acceptation définitive des camarades : Brandicourt Robert, Aimard Georges, Fournière Jacques, Poupard Georges, anciens apprentis de l'A.O.I.P.; Charpin Joseph, mécanicien chef monteur, et Hamon André, tourneur.

En application de l'alinéa C de l'article 9 des statuts et d'accord avec les organismes intéressés, le Conseil soumet à votre approbation l'admission, comme sociétaire, du camarade Martin Charles, testeur.

Le personnel occupé au 30 avril 1943 dans la coopérative, y compris les chantiers de province et les annexes, est de 687 personnes, auxquelles il faut ajouter 12 grands malades et les 26 élèves de notre école professionnelle.

Le personnel travaillant à domicile s'élève à 260 personnes.

COMPTABILITÉ

Comptabilité générale. — Malgré l'augmentation du travail de cette section, provoquée par la tenue des comptabilités de la cantine, de la coopérative, de la culture maraîchère et de la prime d'éloignement, le bilan et les détails le composant ont pu être mis à notre disposition en temps voulu.

Comptabilité industrielle. — Cette section a effectué, en plus de son travail courant, une révision totale de l'ensemble des commandes qui figurent dans le compte des travaux en cours. Cette vérification aura lieu désormais chaque année.

Section « Prévisions ». — Cette section a vu son travail augmenter par l'établissement des déclarations de stock des métaux non ferreux et celles de stock et de consommation des métaux ferreux.

Depuis le début de l'année, elle a également pris en compte certaines fournitures qui, auparavant, étaient commandées directement par les chefs d'équipes selon les besoins.

Section « Main-d'œuvre ». — La mise en pratique de la nouvelle loi sur les Assurances sociales a occasionné un travail supplémentaire, les pouvoirs publics se déchargeant de plus en plus sur l'employeur.

Les états à fournir pour la relève, ainsi que les nouveaux certificats, ont occasionné un surcroît de travail qu'il a fallu exécuter en même temps que celui qui doit être fait journellement et qui ne peut supporter aucun retard.

SERVICE COMMERCIAL

Section P.T.T. — Le nombre de chantiers en cours de montage reste toujours faible, quoique les demandes d'établissement de devis ou de marchés soient assez nombreuses.

Des livraisons d'une certaine importance sont actuellement en cours pour l'Administration des P.T.T.; elles permettront de solder un certain nombre de marchés anciens.

Section « Privé ». — Dans ce domaine, nous ne prenons toujours que le minimum de commandes et seulement celles présentant un intérêt commercial particulier; malgré cela, nous sommes dans l'obligation de donner des délais de livraison de plus en plus longs.

La situation de l'agence de Marseille, qui était en discussion depuis très longtemps, a été résolue à la fin de l'année dernière; un accord a été pris pour la durée des hostilités.

Section « Mesures ». — La valeur du matériel livré en 1942 est supérieure à celle des années précédentes et s'équilibre à peu près avec les commandes enregistrées.

Là aussi nous n'acceptons que les commandes présentant un intérêt particulier.

Section « Marine ». — Actuellement, deux compas gyroscopiques sont en réparation pour le compte de la Compagnie Générale Transatlantique et la Marine Nationale.

Sur les deux compas que nous avons en commande, l'un est terminé et nous attendons les instructions du client pour procéder à son installation, l'autre est en cours d'essai et nous espérons être en mesure de pouvoir le livrer prochainement.

ACHATS

Les difficultés d'approvisionnement ne font que croître, nos fournisseurs étant tous gênés par la relève, les restrictions de courant, la raréfaction des matières premières, etc. Nous nous efforçons d'obtenir le maximum par des visites fréquentes chez les fournisseurs.

Pour le premier trimestre de cette année, nos attributions de monnaie-matière pour les commandes de l'Administration ont été supérieures à celles des trimestres précédents.

SERVICE TECHNIQUE

La période écoulée depuis notre dernière Assemblée a été, pour le Service Technique, comme d'ailleurs pour tous les services de l'A.O.I.P., très troublée du fait de la relève par le départ d'un grand nombre de nos collaborateurs.

Nous nous sommes trouvés, dans tous les départements du Technique, devant de grandes

difficultés, néanmoins nous nous sommes efforcés d'y remédier afin que les études demandées ne souffrent pas de retards préjudiciables à la bonne marche de tous les services.

Nous avons eu également les demandes de démission de trois de nos ingénieurs et nous sommes actuellement en train de réorganiser les départements auxquels ils appartenaient.

A titre d'information, voici l'état du personnel technique parti à la relève, disparu ou envoyé dans d'autres services :

	EFFECTIFS	PARTIS
Département Mesures	7	4
Département Multiples Extensions.....	5	1 <i>rigoré</i>
Bureau d'Etudes	22	11
Service Archives	34	16

Département Téléphonie.

Durant ce semestre, quelques autocommutateurs ont été soumis aux services du contrôle de l'Administration des P.T.T. en vue de leur réception définitive.

Il a été procédé à l'établissement de documents relatifs à l'extension de plusieurs automatiques et l'étude de plusieurs projets d'extensions se poursuit.

A la demande de l'Administration, nous construisons actuellement des groupes prototypes destinés à exploiter des circuits sortant d'armoires rurales, soit à l'aide de courant alternatif, soit à l'aide de courants porteurs.

Les bâtis de circuits ruraux C.G.T.T. pour centres de groupements B.L. équipés à l'aide de standards P.T.T., construits par nos soins à la demande de l'Administration, ont été livrés.

Une étude sur maquette des circuits à courant alternatif va être entreprise à la demande de l'Administration.

L'étude entreprise pour le compte des Sapeurs-Pompiers de Paris se poursuit dans des conditions satisfaisantes.

Outre ces diverses études, la section R6 et rurale continue la mise au point de la documentation générale ainsi que l'établissement des devis relatifs aux extensions et fournitures demandées par l'Administration.

Durant ce semestre, la section des multiples extensibles a eu à répondre à de nombreuses demandes de l'Administration pour la fourniture de devis et documentation pour multiples neufs et extensions de multiples.

Les premières armoires de chercheurs connecteurs destinées à Valence ont été mises en service à la satisfaction de l'Administration.

Plusieurs études d'installation sont en cours; d'autres sont terminées ou en exécution à l'atelier. Pendant ce semestre, nous avons continué à revoir le matériel entrant dans cette fabrication.

De nombreuses études sortant de notre fabrication série ont été réalisées par la section Privé, en liaison avec le Service Commercial, les plus importantes sont les suivantes :

- Adaptation de réseaux H.F. pour diverses sociétés de transport d'énergie;
- Autocommutateur H.F. à 24 directions;
- Standard B.L. à annonceurs pour les besoins des Autorités occupantes;
- Poste semi-automatique, dont une maquette est en cours de réalisation.

Une étude a également été faite pour la simplification du dispatching que nous avons réalisé à Versailles. Cette étude et la mise au point de cette installation ont été suivies de très près par notre ingénieur en chef; des résultats très satisfaisants ont été acquis.

Devant la raréfaction croissante des matières premières, notre ingénieur, chargé des matières de remplacement, doit résoudre de nombreux problèmes. Il poursuit également la simplification de notre fabrication et sa normalisation.

Département Laboratoire.

Malgré les difficultés d'approvisionnement, la fabrication des courants porteurs se continue.

Un client important nous ayant demandé une révision de cette fabrication afin de la rendre plus robuste, un prototype est en voie d'achèvement.

L'étude et les essais des courants porteurs à grande distance continuent normalement.

En ce qui concerne la poudre de fer, nous avons passé commande d'un nouveau four, qui sera réalisé suivant les principes du brevet que nous avons déposé.

Cette fabrication retient toujours notre attention, actuellement on envisage de faire subir à la poudre des traitements thermiques afin d'améliorer sa qualité.

L'étude de nouveaux modes de moulage et d'isolement est en cours.

Département Appareils de mesure.

L'étude pour une gamme de voltmètres et ampèremètres à très faible consommation a été réalisée à la suite de nombreuses demandes de notre clientèle.

La mise au point de l'étude sur les piles thermo-électriques se poursuit activement, ce genre de pile devant avoir un très grand débouché.

Le bureau d'études de ce département s'efforce de réaliser les adaptations et modifications demandées.

Département Marine.

Ce département poursuit l'exécution de la documentation et notices pour les gyro-compas A et B.

La notice d'utilisation du compas B est terminée, pour le compas A elle est en cours de composition.

Les études restant à entreprendre sont les suivantes :

Enregistreur-alidade de relèvement;

Tableau de commande des répéteurs.

Il a également été établi une nomenclature « type » d'approvisionnement pour les équipements A et B.

Bureau d'études.

Devant la situation présente, le Bureau d'Etudes s'est trouvé, pendant ce semestre, devant des difficultés pour effectuer les études et documentations demandées par le Service Technique, dont le détail vous a été mentionné dans les différents départements. Bien que quelques travaux aient été éliminés, il s'est vu dans l'obligation d'envoyer une plus grande partie du travail à l'extérieur afin qu'il y ait le moins de retard possible pour l'acheminement des dossiers et des rectifications.

Archives.

Cette section continue à assurer d'une façon normale, en liaison avec le Service Technique et le Service Commercial, l'acheminement des nomenclatures, prix de revient, lancement des commandes, états de matières.

A la fin de ce semestre, une baisse de travail s'étant fait sentir, le personnel a été progressivement diminué; il en est de même au tirage des bleus où l'on s'efforce de répartir au mieux le tirage des calques suivant les disponibilités de papier.

ORGANISATION DU TRAVAIL

En accord avec le camarade Lejon, chef de fabrication, le camarade Le Moël a été nommé pour remplacer à la C.O.T. le camarade Gadeceau qui avait été désigné pour faire partie du B.P.T.

Pendant ce semestre, les difficultés qui existaient précédemment n'ont fait que s'aggraver par suite du départ d'un nombre important de nos camarades pour l'Allemagne au titre de la relève.

La C.O.T. a dû, à maintes reprises, faire de nombreuses mutations de camarades associés ou auxiliaires pour conserver la plus grande activité possible à notre association.

Pour suppléer à ces départs, nous avons recouru à l'embauche de personnel féminin que nous avons initié à certains travaux, ce qui nous a permis de poursuivre l'ensemble de nos fabrications; toutefois, un certain nombre de nos camarades n'ont pu être remplacés en raison de leur spécialité, ce qui gêne considérablement l'écoulement du travail.

Malgré toutes ces difficultés, la C.O.T. a fait son possible pour faire terminer les marchés anciens et pour poursuivre l'exécution du programme qui lui a été demandé par la direction.

Elle s'efforce, malgré le peu de main-d'œuvre qualifiée dont elle dispose, de réaliser les travaux particuliers du Service Technique.

L'exécution des commandes est très gênée en raison des circonstances actuelles, qui donnent lieu à des manutentions et des manipulations qui compliquent la tâche de chacun; ce n'est que par la bonne volonté de tous que ces difficultés arrivent à être surmontées.

Le service du roulage parvient à assurer son travail malgré qu'il soit de plus en plus surchargé par les enlèvements à faire chez les fournisseurs, ces derniers ayant de moins en moins la possibilité de faire des livraisons.

Les magasins ont fonctionné normalement quoique ayant insuffisamment de place, surtout celui des expéditions et des organes terminés.

GÉNÉRALITÉS

Voici, camarades, brièvement exposée, la marche des différents services de l'Association.

Depuis juin 1942, le Conseil et la Direction ont réglé dans un esprit de compréhension réciproque et au mieux des intérêts de l'A.O.I.P., tous les problèmes qui se sont présentés, dont quelques-uns étaient délicats à résoudre dans les circonstances actuelles, en raison du caractère particulier de l'A.O.I.P.

La Caisse centrale de Crédit coopératif a mis à notre disposition, au mois de décembre 1942, la deuxième tranche de 2 millions qui complétait l'emprunt de 5 millions que nous avions sollicité l'année dernière.

Ainsi que nous vous l'avons déjà dit dans notre précédent rapport, ces facilités doivent nous permettre d'être plus à l'aise et de mieux supporter les aléas inévitables qui sont de nature à influencer la trésorerie d'une entreprise de l'importance de la nôtre.

Nos rapports avec les différentes administrations et nos principaux clients se sont poursuivis favorablement. De bonnes relations sont entretenues partout et nous avons de bonnes raisons de penser que la position de l'A.O.I.P. ne fait que de se renforcer.

Votre Conseil et la Direction se sont penchés attentivement sur le problème de la relève. Nous avons obtenu l'appui de nos principaux clients qui nous ont fourni des attestations faisant ressortir l'intérêt qu'il y avait à ce que l'activité de notre Association soit le moins diminuée possible, dans l'intérêt même du fonctionnement de ces administrations. Indépendamment de la réduction du nombre des partants, un sursis d'un mois a été obtenu pour un certain nombre de camarades et quelques-uns ont été bloqués jusqu'à nouvel ordre.

Notre Président, qui avait envisagé de se rendre en Allemagne pour accompagner le premier groupe de camarades qui partaient au titre de la relève, a été obligé de remettre son voyage en raison de certains événements. Après de nombreuses démarches il a pu obtenir les papiers nécessaires, qui lui ont permis de se rendre à Berlin fin mars.

Il a vu dans cette ville la plupart de nos camarades et s'est intéressé à leurs conditions d'existence. Il s'est rendu auprès des directions d'usines pour leur faire part de leurs doléances.

Les commandes que nous exécutons étant considérées d'intérêt vital français, notre certificat d'industrie privilégiée « Va Betrieb » a été renouvelé pour une durée de six mois qui expire le 30 septembre prochain, cette prolongation a une très grosse importance, car les établissements non classés ne peuvent fonctionner normalement.

Le chef de fabrication s'est efforcé de répondre favorablement aux notes de la Direction, qui lui demandait de prendre des dispositions qui soient de nature à améliorer le rendement.

Il a proposé, en accord avec ses collègues de la C.O.T., des mesures qui commencent à donner des résultats, ceux-ci ont permis d'améliorer la situation matérielle du personnel par l'octroi de primes; l'application de la prime d'assiduité fait l'objet d'une nouvelle étude de la part du Conseil.

Une baisse de travail s'étant fait sentir, l'effectif du personnel employé dans les bureaux est en diminution sensible par rapport à l'année dernière.

Dans les rapports que nous entretenons avec le monde de l'industrie, nous constatons qu'une des préoccupations primordiales est de préparer l'après-guerre, afin d'être en mesure de pouvoir faire face à la concurrence qui existera fort probablement sur le marché. L'organisation des entreprises est à la base de ces préparatifs et il y a lieu de considérer que celui qui ne sera pas prêt perdra un temps précieux et une grande source de bénéfice.

La plupart des maisons qui possèdent déjà une organisation rationnelle, la poursuivent dans ses moindres détails et cherchent continuellement à l'améliorer.

Nous pensons que nous avons été bien inspirés en nous attaquant résolument à ce problème.

Nous avons décidé, en accord avec la C.E.G.O.S., organisme spécialisé dont nous vous avons entretenu lors de la précédente Assemblée générale, de commencer par la création d'un Bureau de préparation du travail qui est composé, pour débiter, de trois unités.

Nous avons donc désigné les camarades Gadeceau, Guillouet et Orsoni qui nous ont paru avoir les qualités requises pour ce travail; ils sont entrés en fonction au début de janvier et suivent régulièrement, depuis cette date, les cours de l'Ecole d'organisation scientifique du travail afin d'acquérir la formation nécessaire à l'accomplissement de la tâche que nous leur avons confiée et dans laquelle ils nous donnent entière satisfaction.

Depuis sa création, le Bureau de préparation du travail a eu à explorer, sur la demande des membres de la C.E.G.O.S., les divers services administratifs et équipes de fabrication et montage de notre Association. Les diverses visites faites à l'A.O.I.P. par ce comité d'études ont donné lieu chacune à l'établissement d'un questionnaire sur lequel les études et recherches y figurent avec un numéro d'ordre. Pour répondre à toutes ces questions d'une façon très précise, afin que nos enquêteurs aient une photographie exacte de l'organisation actuelle de la maison, les camarades du Bureau de préparation du travail ont dû pénétrer dans les services commerciaux, comptabilité industrielle, magasins et équipes. Nous remercions tous les camarades de l'esprit de compréhension et de collaboration qu'ils ont montré lors de ces travaux de recherche.

Au fur et à mesure de leur établissement, les graphiques, statistiques, tableaux de circulation d'imprimés et les divers sondages ont été remis au représentant de la C.E.G.O.S. attaché à notre réorganisation.

Nous pouvons déclarer que la période d'auscultation touche à sa fin et que les réunions futures avec la C.E.G.O.S. porteront sur l'établissement du projet d'un nouvel organigramme.

Nos camarades Garnichey et Merle étant à fin de mandat, cette Assemblée aura à nommer deux administrateurs.

A la suite de ce rapport, vous trouverez ceux de la Commission de surveillance et du Commissaire aux comptes, le bilan, le rapport de la Commission d'apprentissage et une proposition, sur lesquels vous aurez à vous prononcer.

Notre commissaire aux comptes, le camarade Maigret, directeur de la société coopérative « L'Institut de Comptabilité et de Contentieux », nous a fait savoir que l'empêchement de remplir son mandat, pour une cause quelconque, peut provoquer la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, pour procéder à son remplacement, faute de quoi un commissaire serait désigné d'office par le président du Tribunal de Commerce. Pour éviter ces complications et continuer à collaborer entre coopérateurs, nous vous demanderons d'accepter une motion en vue de la désignation d'un suppléant, membre de la même société, pour une durée égale à celle du temps qui reste à courir au mandat en cours.

La candidature proposée est celle de M^{me} Maigret, expert-comptable, présidente de l'Institut de Comptabilité, qui est qualifiée à tous points de vue pour le suppléer ou le remplacer, c'est du reste avec sa collaboration effective que sont établis les rapports qui nous sont soumis annuellement.

Nous avons continué à nous occuper des œuvres sociales. Toutefois, pour être en accord avec la loi en vigueur, nous devons nous attacher un docteur et une infirmière, ceci va nous

mettre dans l'obligation d'installer une infirmerie plus grande et plus en rapport avec l'effectif de notre établissement.

Dans le même ordre d'idées, il va falloir préparer la réalisation de notre Comité social.

On pouvait espérer que la coopération de production aurait eu sa place dans les différents organismes créés par les lois nouvelles qui règlent l'économie, l'industrie et le travail, nous sommes au regret de constater que nos espoirs ne se sont pas réalisés.

Voici, brièvement exposée, la marche de notre Association. Celle-ci, qui a déjà affronté de bien durs moments, a, de plus, jusqu'à présent, surmonté la situation difficile due à la guerre qui bouleverse le monde; demain, nous aurons à subir d'autres épreuves peut-être plus dures encore, nous ne pourrons les vaincre, qu'en observant les règles d'une discipline librement consentie, qu'avec votre bonne volonté et la collaboration effective de tous, dans une confiance réciproque; c'est pour cette raison et aussi pour préparer l'après-guerre, que l'A.O.I.P. doit rajeunir ses méthodes et évoluer vers une organisation qui donne plus de sécurité à la Société et une meilleure situation à chacun.

Pour obtenir ce résultat, le Conseil et la Direction vous demandent d'apporter dès maintenant toute votre ardeur, d'être prêts à les aider de tous vos efforts quelle que soit la place que vous occupez, afin que l'œuvre à laquelle nous sommes si profondément attachés puisse surmonter tous les obstacles.

LE CONSEIL.

Nous vous informons qu'un repas sera servi dans notre réfectoire, au prix de 20 francs, à ceux qui se feront inscrire avant le 25 mai 1943 inclus.

Les sociétaires travaillant à l'atelier devront remettre leur inscription, avec les tickets, à leur chef d'équipe.

TICKETS A FOURNIR

Fromage	20 grammes
Matières grasses	5 —

Chacun devra apporter son pain.

P.-S. — Les camarades inscrits devront retirer leur ticket d'accès au réfectoire, en émarquant sur les feuilles de contrôle.
